

Location de salles pour les réunions de campagne

M. le Maire propose la gratuité des salles municipales dans le cadre de la campagne de différentes élections.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Location de chapiteaux aux particuliers

M. le Maire propose de prêter les chapiteaux de la commune aux particuliers demeurant sur la commune qui en font la demande.

Le conseil vote ainsi : oui : 11 non : 2

Sous réserve de vérifier la conformité des chapiteaux établie par un organisme de contrôle. Le conseil propose le versement d'une caution de 200 € et exigera une attestation d'assurance.

Retrait de la commune d'Osmoy au Smerse

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de donner notre avis concernant le retrait de la commune d'Osmoy au sein du SMERSE, cette commune étant déjà alimentée par le SMIRNE

Les membres du conseil municipal approuvent ce retrait.

Bilan thermique

Afin de réaliser le bilan thermique de tous les bâtiments de la commune, M. le Maire propose d'adhérer au pack énergie du SDE 18. Ceci permettra d'avoir des subventions supplémentaires dans le cadre de travaux d'isolation, notamment pour le plafond de la salle des fêtes.

Par là même, M. le Maire propose de confier au SDE 18, le bilan énergétique des bâtiments de la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Affectation du résultat – budget annexe assainissement

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 appliquée au budget de l'assainissement qui prévoit qu'une délibération spéciale prenne acte du résultat constaté au budget et décide de son affectation pour l'exercice suivant

Considérant que le résultat constaté au compte administratif 2016 s'élève à la somme de 168 063.60 €

Il est proposé l'affectation du résultat suivante :

- Recette de fonctionnement - compte 002 : 34 293.93 €
- Et le report en recettes de la section d'investissement – compte 001 : 133 769.67 €

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Affectation du résultat – budget annexe eau

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 appliquée au budget de l'eau qui prévoit qu'une délibération spéciale prenne acte du résultat constaté au budget et décide de son affectation pour l'exercice suivant

Considérant que le résultat constaté au compte administratif 2016 s'élève à la somme de

56 645.50 €

Il est proposé l'affectation du résultat suivante :

- Recette de fonctionnement - compte 002 : 56 345.50 €
- Et le report en dépenses de la section d'investissement – compte 001 : 19 434.20 €
- Affectation complémentaire en réserve – compte 1068 : 19 734.20 €

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Affectation du résultat – budget local commercial

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 appliquée au budget du local commercial qui prévoit qu'une

délibération spéciale prenne acte du résultat constaté au budget et décide de son affectation pour l'exercice suivant
Considérant que le résultat constaté au compte administratif 2016 s'élève à la somme de
2 618.63 €

Il est proposé l'affectation du résultat suivante :

- Recette de fonctionnement - compte 002 : 2 618.63 €
- Et le report en dépenses de la section d'investissement – compte 001 : 570.58 €
- Affectation complémentaire en réserve – compte 1068 : 570.58 €

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Affectation du résultat – budget principal

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 appliquée au budget du budget principal qui prévoit qu'une délibération spéciale prenne acte du résultat constaté au budget et décide de son affectation pour l'exercice suivant
Considérant que le résultat constaté au compte administratif 2016 s'élève à la somme de
510 839.09 €

Il est proposé l'affectation du résultat suivante :

- Recette de fonctionnement - compte 002 : 451 692.82 €
- Et le report en dépenses de la section d'investissement – compte 001 : 80 037.80 €
- Affectation complémentaire en réserve – compte 1068 : 173 831.30 €

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Budget primitif 2017 – Budget annexe assainissement.

Vu la présentation de M. le Maire du budget primitif annexe de l'assainissement pour 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 95 188.93 € pour le fonctionnement et à 467 669.12 € pour l'investissement.

Une partie de l'investissement concernera les travaux du clarificateur de la station d'épuration. Il demande aux membres du conseil de passer au vote de ce budget.

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Budget primitif 2017 – Budget annexe eau.

M. le Maire du budget présente le budget primitif annexe de l'eau pour 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 98 619.50 € pour le fonctionnement et à 119 377.42 € pour l'investissement.

Il indique qu'une partie des dépenses concernera des frais d'études patrimoniale et diagnostic du réseau (recueil de données, reconnaissances des ouvrages, examen de la qualité de l'eau, etc.) et demande au conseil municipal de se prononcer

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Budget primitif 2017 – Budget Local commercial

M. le Maire du budget primitif annexe du local commercial pour 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 18 218.63 € pour le fonctionnement et à 20 837.66 € pour l'investissement.

Une partie de l'investissement concernera le remboursement de l'emprunt. M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Budget primitif 2017 – Budget Principal

M. le Maire donne lecture du projet de budget primitif du budget principal pour 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 1 288 228.82 € pour le fonctionnement et à 1 158 652.27 € pour l'investissement.

Une partie de l'investissement sera utilisée pour l'acquisition de divers terrains, la mise aux normes en accessibilité des sites et bâtiments communaux, les travaux du fronton et du beffroi de l'église, les travaux de voirie route de Gron et l'achat de véhicules.

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer.

Présents : 13 Votants : 14 Pour : 14

Vote des 3 taxes.

M. le Maire rappelle les taux d'imposition pour l'année 2016 et demande aux membres du conseil municipal leur avis sur le maintien de ces taux ou sur leur augmentation.

Le conseil municipal décide de maintenir les taux de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 14.03 %
- Taxe foncière (bâti) : 13.02 %
- Taxe foncière (non bâti) : 29.66 %

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Questions diverses

M. le Maire rappelle que le feu d'artifice aura lieu à VILLEQUIERS le 13 juillet. Le conseil décide de participer financièrement à ce feu d'artifice comme d'habitude.

M. le Maire fait part au conseil municipal du dispositif RIFSEEP, régime d'indemnités des agents de la commune. Il informe le conseil des différents taux et indique qu'il procèdera à des ajustements dans des mesures d'équité envers les agents.